



Procès verbal de la réunion des administrateurs 16 février 2012

Maison Chevalier, 17h

Étaient présents :

Claudette Blais
Michelle Bussières
Nadine Galy
Jacques Lévesque
Jean Rousseau
Véronyc Sansoucy

S'étaient excusés :

Jean Beauchesne
Étienne Berthold
France Bilodeau
Louis Germain
Michel Leclerc

Denis L'Anglais, conseiller juridique, participe à la rencontre. Claudette Blais préside et agit comme secrétaire de réunion

1. Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Claudette Blais, appuyé par Véronyc Sansoucy que l'ordre du jour soit accepté en ajoutant au varia :

- e) Recyclage chez les commerçants.
- f) Accessibilité aux Plaines d'Abraham durant la période du Carnaval.
- g) Recensement 2011 : données préliminaires.
- h) Les Conseils de quartier.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 novembre

L'adoption du procès-verbal est proposée par Claudette Blais et appuyée par Jacques Lévesque.

3. Dépôt du rapport d'activités des États généraux du Vieux-Québec

Claudette Blais rappelle que le rapport des États généraux a été transmis à la Ville de Québec, en date du 30 janvier 2012. Ce rapport comprenait un Sommaire exécutif, la Déclaration de principes adoptée par les participants, un rapport abrégé, la

documentation scientifique élaborée dans le cadre des États généraux et une présentation du SIVQ (Système d'Information du Vieux-Québec).

Tous les documents transmis seront disponibles sur le site Internet du CCVQ.

L'organisation d'un Comité plénier pour la présentation de ce rapport au Conseil municipal est toujours en suspens.

4. Préparation de la réunion annuelle

La prochaine réunion annuelle du CCVQ devrait se tenir au cours de la dernière semaine du mois de mars. Les 27 et 28 mars constitueraient les dates à retenir.

Compte tenu de l'importance que revêt le projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu de Québec pour l'ensemble des intervenants du quartier et des enjeux qui y sont associés, tant pour les résidants que pour les commerçants, les travailleurs et les visiteurs, Jacques Lévesque propose que l'Assemblée annuelle soit organisée en collaboration avec la direction de l'Hôtel-Dieu. Il s'agirait de profiter de l'occasion pour inviter la directrice de l'Hôtel-Dieu à présenter l'état d'avancement de ce projet et expliquer les mécanismes qui ont été mis en place pour répondre aux besoins des différents intervenants.

Les impacts associés à ce projet seront majeurs pour tous les types d'utilisateurs du Vieux-Québec. Les efforts déjà consentis par la Direction de l'Hôtel-Dieu témoignent d'une volonté de travailler en concertation avec les différentes instances et d'une façon transparente.

L'Assemblée annuelle comporterait une partie *accueil et information* qui se déroulerait dans un cadre qui devrait s'avérer très convivial. La partie plus formelle de l'Assemblée serait d'une durée minimale. Le Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu sur la rue McMahon pourrait être l'endroit retenu.

Cette formule aurait l'avantage de traduire la volonté de concertation manifestée lors des États généraux, et pourrait impliquer les principaux acteurs à la source de la création d'une instance de concertation des institutions du Vieux-Québec.

Tout en poursuivant les mêmes objectifs, Denis L'Anglais propose d'explorer les possibilités de tenir l'Assemblée annuelle au Collège François de Laval. Il semble que la Direction du Collège a manifesté une volonté de collaboration et d'ouverture sur le milieu qui pourrait s'intensifier dans l'avenir. Les projets visant une plus grande accessibilité à des équipements tels la piscine et le gymnase peuvent être dignes d'intérêt. La collaboration avec l'Institut canadien pour l'implantation de la Maison de la littérature est aussi une avenue intéressante. Selon ce scénario, l'Assemblée pourrait être l'occasion de mieux faire connaître les différentes composantes du projet de Maison de la littérature. C'est un projet qui semble encore très méconnu.

Compte tenu des échéances à rencontrer, il est convenu que Denis L'Anglais et Jacques Lévesque se concerteront pour vérifier la faisabilité des deux scénarios d'ici au 20 février. Les membres souscrivent à l'approche préconisée.

5. Présentation de la stratégie de renouvellement et de recrutement des membres

Jacques Lévesque présente les principaux éléments de la campagne de recrutement 2012. Cette proposition avait été transmise à l'ensemble des membres du Conseil dans les jours précédant la rencontre. En bref, l'objectif consiste à augmenter le *membership* de 25%. L'Assemblée annuelle du CCVQ et la Fête des voisins 2012 seraient les deux activités ciblées. La thématique retenue devrait refléter la volonté de partenariat, de concertation et de mobilisation manifestée lors des États généraux. Les invitations devraient parvenir à différentes clientèles : membres, amis, voisins, commerçants, travailleurs, etc.

En plus des moyens traditionnels tels les courriels et les communications téléphoniques, il est proposé de produire un document promotionnel qui pourrait être diffusé par différents moyens : courriel, courrier, fax, boîtes aux lettres... Il importe de s'enquérir des disponibilités budgétaires avant tout engagement.

Un plan d'action détaillé sera formulé en fonction des décisions prises quant au scénario retenu et quant aux collaborations obtenues de la part de l'Hôtel-Dieu ou du Collège François de Laval.

Les discussions ont également porté sur la possibilité de procéder à la nomination de membres honoraires. Cela permettrait notamment de souligner la contribution de partenaires ou d'ex-membres qui ont été artisans de différentes réalisations du CCVQ.

Les règlements actuels prévoient que le statut de membre est réservé aux résidants. Mais il prévoit aussi le statut d'ami, qui permet à quiconque de participer et de soutenir l'action du CCVQ.

Dans le but de diversifier nos moyens de promotion et de mobilisation, il a été suggéré d'explorer la possibilité de s'associer à l'événement Red Bull Crashed Ice en opérant un kiosque d'information qui pourrait aussi être un outil de consultation sur les moyens d'atténuer les impacts des Grands événements pour les usagers du Vieux-Québec.

Après discussions, il a été convenu que la proposition pourrait être explorée en association avec d'autres grands événements dont la tenue est jugée compatible avec la capacité d'accueil du milieu. Dans le cas du Red Bull, cette proposition ne nous apparaît pas très cohérente, puisque nous avons toujours soutenu que cet événement dépassait largement notre capacité d'accueil. Nous collaborons à l'identification de mesures d'atténuation des impacts, puisque la décision de reconduire l'événement jusqu'en 2013 est déjà prise, mais il ne faudrait pas conclure que nous le considérons acceptable.

6. Varia

- a) Fermeture de la succursale de la SAQ du Château Frontenac.

Selon les renseignements dont nous disposons, la fermeture serait essentiellement liée aux coûts de renouvellement du bail de location. Les

employés syndiqués font actuellement circuler une pétition s'opposant à la fermeture. Il n'y a pas eu de demande formelle d'appui de la part du Syndicat, mais nous pouvons néanmoins déplorer le fait qu'il s'agit effectivement de la disparition d'un autre commerce dans le quartier. Nous devons disposer de plus d'informations sur l'impact de cette fermeture et tenter de savoir quel sera l'usage de ces espaces commerciaux et comment l'offre des produits de terroir pourra se maintenir. Véronyc Sansoucy assure le suivi de ce dossier.

b) Rencontre de l'Association des commerçants du Vieux-Québec.

À l'initiative d'Étienne Berthold, une rencontre a été organisée avec la directrice de l'Association des commerçants du Vieux-Québec, Madame Claudette Bhérer. Jacques Lévesque et Claudette Blais ont également participé à cette rencontre. L'objectif était de mieux connaître les besoins des commerçants, et notamment les problèmes associés au fait qu'ils sont locataires de leurs immeubles dans une proportion de 95%.

c) Rencontre du Comité de suivi du Red Bull Crashed Ice.

Jean Rousseau, Jacques Lévesque et Claudette Blais ont participé à cette deuxième réunion tenue le 2 février dernier. Jean Rousseau rappelle l'ampleur démesurée de l'édition 2011 par rapport à celle de 2010, qui avait été selon certains la « moins pire ». Au total la durée des périodes de montage et de démontage des installations avait été réduite et on avait été plus respectueux des engagements pris. En 2011, on a invoqué les conditions de température difficiles, les besoins supplémentaires associés à la télédiffusion de l'événement, les travaux au Quai Chouinard, les difficultés rencontrées avec certains sous-traitants etc. pour se justifier.

Pour l'édition 2012, le calendrier des activités de montage et de démontage sera déposé prochainement. Le réseau NBC devient diffuseur de l'événement. Les retombées en termes de visibilité devraient s'avérer plus importantes. Les communications avec les résidents devraient être facilitées puisque des ressources supplémentaires seront affectées. On devra accorder une attention particulière aux mesures de sécurité notamment en matière de services d'urgence et prendre des mesures spécifiques pour rassurer les citoyens.

On a invoqué la possibilité de former un Comité de vigie, qui constituerait en quelque sorte les yeux des citoyens, avant, pendant et après l'événement.

d) La Fête des voisins.

À reporter à la prochaine réunion.

e) Problèmes de recyclage des matières résiduelles chez certains commerces.

Véronyc Sansoucy a commencé à documenter ce dossier en s'enquérant de la position de la Ville de Québec et de celle des fournisseurs de services. Compte tenu de l'existence d'un Comité de travail mis sur pied par le Conseil de quartier, le suivi de ce dossier sera assuré en concertation avec Denis L'Anglais.

f) Accessibilité des Plaines d'Abraham durant la période du Carnaval.
Suite à l'alerte lancée par Louisa Blair, Véronyc Sansoucy a documenté ce dossier en s'informant auprès des représentants de la Commission des Champs de batailles. Les communications devront se poursuivre avec le Bureau des Grands événements de la Ville de Québec et l'organisation du Carnaval. Ce dossier est également à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil de quartier, prévue pour le 21 février prochain.

g) Recensement 2011 : données préliminaires.

À titre d'information, Claudette Blais transmet les chiffres de population des différents secteurs du Vieux-Québec résultant du recensement 2011.

En bref, pour le Vieux-Québec intramuros, la population est passée de 2,864 en 2006 à 2,512 en 2011; pour le Vieux-Port, elle est passée de 896 à 908; pour la Place Royale, elle est passée de 876 à 768; pour le Cap Blanc, elle est passée de 642 à 598. Il est indéniable que la baisse est importante!

Il a été convenu que des comparaisons seraient faites avec les autres quartiers centraux afin de bien analyser ces variations de population. Étienne Berthold assure le suivi de ce dossier. Un article sera publié dans MursMurs lorsque nous disposerons des données comparatives.

h) Les Conseils de quartiers.

En début de rencontre, Denis L'Anglais, président du Conseil de quartier Vieux-Québec, Colline parlementaire, Cap-Blanc a fait un bref compte-rendu de la rencontre des Conseils de quartiers du littoral avec l'Administration du Port de Québec. Il s'agissait essentiellement d'échanger sur la vision de développement du littoral entre Cap-Rouge et la Chute Montmorency. Une prochaine réunion est prévue pour le mois de juin prochain.

Quant au suivi du dossier sur l'avenir des Conseils de quartiers, il semble que les consultations réalisées au cours de la dernière année n'ont pas contribué à modifier la proposition initiale de la Ville de Québec, à l'exception du découpage territorial. Le projet de règlement devrait être présenté à la séance du Conseil municipal du 20 février prochain. La politique de consultation publique devrait par la suite être adoptée à la séance du 5 mars 2012.

La rencontre se termine à 18h30.